

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Productions Animales

Public :

Apprenant souhaitant développer ses compétences techniques supérieure et de l'autonomie dans le domaine de l'élevage.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- conduire des projets ou s'impliquer dans la gestion de projets en élevage, au sein de filières, ou sur des territoires selon des logiques de développement durable,
- veille et développement,
- appuyer, conseiller, en conduite d'élevage ou d'ateliers de production (ou intervenir sur un élevage) dans le respect du bien-être animal,
- suivre et réguler des systèmes d'élevage, de la qualité des productions et de la mise en marché,
- gérer des systèmes d'élevage dans les logiques du développement durable et dans le respect du bien-être animal,
- s'impliquer dans la vie sociale de l'entreprise ou, plus globalement, de l'organisation.

Conditions d'admission, prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 4.
- Être âgé de 30 ans révolus (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien individuel - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

Pour un cycle complet en apprentissage, hors VAA, formation en 2 ans avec un minimum de 1350 heures de formation.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : Exploitation agricole (élevage ovin, 120 ha, cultures fourragères), matériel nécessaire à la conduite de l'élevage ovin (cages de pesage, de retournement, cadran de pesée, râtelier, tondeuse, outillage de soins, système de contention en extérieur et intérieur),
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

DOMAINE COMMUN À TOUS LES BTSa :

M11 : accompagnement du Projet Personnel et Professionnel.

M21 : organisation économique sociale et juridique.

M22 : techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.

M23 : langue vivante.

M31 : éducation physique et sportive.

M41 : mathématiques.

M42 : technologies de l'information et du multimédia.

DOMAINE PROFESSIONNEL :

M51 : productions animales et société.

M52 : fonctionnement de l'exploitation d'élevage.

M53 : biologie écologie, chimie et statistiques liées aux productions animales.

M54 : technologie générale et comparée des productions animales.

M55 : appréciation, manipulation et interventions sur les animaux et les surfaces (porcins, bovins laitiers, ovins viandes).

M56 : conduites d'élevages (conduite porcine, conduite vaches laitières, conduite d'élevage équin).

M71 : Module d'initiative locale.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Épreuves terminales et contrôle continu.

Validation du diplôme :

Contrôle continu et examen final.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite par apprentissage.
Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

Selon le statut du stagiaire, nous consulter.

Débouchés :

Éleveur(se). Conseiller(ère) en élevage. Agent de développement. Conseiller(ère) en agriculture

Poursuite de formation possible :

Licence professionnelle. Certificat de spécialisation. Diplôme de niveau 6.

Contact :

Secrétariat : cfa.radinghem@educagri.fr – Tél : 03 21 41 01 22

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité d'hébergement.
- Ligne de bus.

HJ

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 50%

Les taux d'insertion professionnelle de la session précédente : 100%